

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Numéro . . . 30 fr.
12 mois . . . 350
Poste: . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste,
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 OCTOBRE 1886

POURQUOI LE BUDGET EXTRAORDINAIRE N'est pas supprimé

En point de vue de l'intérêt général, il faudrait absolument supprimer le budget extraordinaire. C'est en effet ce terrible expédient financier qui ruine le Trésor public. C'est au budget extraordinaire que nous devons l'énorme déficit actuel qui s'élève à trois milliards trente-neuf millions de francs. Les trois milliards se décomposent ainsi: 579 millions en 1884, 654 millions en 1882, 620 millions en 1883, 670 millions en 1884, 519 millions en 1885. Ce déficit ne peut qu'augmenter. On prévoit déjà que pour 1886 il sera de 300 millions. Quant à 1887, tout est à craindre, tout est possible, puisque les républicains ne cessent pas de diminuer leurs dépenses. On se demande pourquoi de si énormes dépenses. La politique coloniale y est bien pour sa part. Mais c'est encore la politique intérieure qui nous a coûté le plus cher. Les frais électoraux pour empêcher la chute de la République se montent à plus de deux milliards. C'est le budget extraordinaire qui permet de faire ces frais. C'est ce que le budget extraordinaire? C'est un budget de dépenses qui ne correspond pas à des recettes. Le gouvernement dit: — Il faut dépenser telle somme. Et il le dépense. C'est simple comme une banqueroute. On remplace la banqueroute par un emprunt; voilà tout. On avait dit, après les élections législatives d'octobre 1885, qu'il n'y aurait plus de budget extraordinaire.

Si l'on avait dit cela, c'est que le gouvernement avait peur du renouvellement des conseils généraux qui a eu lieu au mois d'août.

Et ce renouvellement n'a pas trop ébranlé la République précisément parce que l'on a fait jouer très gaillardement le budget extraordinaire.

C'est-à-dire que l'on a jeté l'argent à pleines mains dans les départements pour remettre en crédit les candidats républicains.

Et les électeurs se sont encore laissés prendre comme des alouettes au miroir. La République étant sauvée, les promesses sont oubliées.

Songez donc que la grande épreuve électorale de 1889 réclamera des dépenses incalculables.

Il faut accorder à tels départements de grands travaux inutiles, il faut pendant trois années jeter l'argent de tous côtés, et sans compter.

Donc la commission du budget vient de décider que le budget extraordinaire ne serait pas supprimé.

Il fallait s'y attendre.

UN MOT D'ORDRE

Une indiscretion, que les FF. maçons enregistreront avec amertume, permet de dévoiler, une fois de plus, les menées antipatriotiques de la secte.

La scène se passe à Vincennes, et voici, d'après la *Chaine d'union*, la planche ou lettre de convocation:

« La convocation datée de l'Or. de Vincennes, 24 août 1886 (E. V. V.) de la Resp. L. « Le Globe », porte à l'Ordre des Travaux, pour sa tenue ordinaire au vendredi 3 septembre, aux titres 4 et 5 dans la forme et les caractères suivants, l'Ordre du jour:

» 4. A 9 heures et demie très précises, conférence de n. l. ch. Fr. Trollet, gr. exp. de l'At. sur « les motifs de-

» vant faire désirer à la France, à la franc-maçonnerie surtout, que l'Alsace-Lorraine demeure allemande. »

Comme bien on pense, les FF. ont su verrouiller toutes leurs portes et y placer les gardiens en exercice, pour empêcher les profanes d'entendre les coupables et antipatriotiques déclarations du F. Trollet.

Qu'importe, en effet, la France; qu'importe la perte de l'Alsace, si la franc-maçonnerie peut étendre sa toute-puissance et commander en souveraine!

Il faut cependant que la Loge ait rejeté bien loin tous les voiles sous lesquels elle se dissimulait, pour avouer avec autant de cynisme son zèle anti-français. C'est ainsi du reste qu'elle poursuit l'exécution de son programme qui se résume dans la triple négation de Dieu, de la Famille et de la Patrie. VICTOR TAUNAY.

LE COMTE DE PARIS EN SUISSE

On écrit de Genève, 7 octobre, au *Soleil du Midi*, au sujet de la présence de Monsieur le Comte de Paris en Suisse:

« Monsieur le Comte de Paris attire à Genève un grand nombre de Français.

» On nous annonce l'arrivée d'une députation d'ouvriers de la Croix-Rousse. Ces braves gens se sont cotisés pour tisser et faire monter un magnifique drapeau qu'ils portent au futur Roi de France. J'ai eu la bonne fortune de voir à Lyon ce petit chef-d'œuvre de la fabrique lyonnaise qui sera porté à Vevey par un groupe d'ouvriers tirés au sort entre camarades.

» Sur ce beau drapeau tricolore en belle faille, en cette soie magnifique surnommée drap de Lyon, sont brodées d'un côté les armes de la Maison de France et de l'autre les armes de la ville, avec cette inscription: « Les ouvriers de Lyon, à Monsieur le Comte de Paris. »

» Ce drapeau tricolore, couvert de fleurs de lis d'or, entouré d'une frange d'or, fait honneur aux sentiments délicats de ces tis-

seurs que la République a réduits à la gêne.

» Ils savent, ces honnêtes ouvriers, que la Monarchie peut seule relever leur industrie, ramenant en France une cour royale où les belles étoffes retrouveront leur place, en rendant à ceux qui les tissent la prospérité d'autrefois.

» Monsieur le Comte de Paris a le don de charmer tous ceux qui l'abordent et ce grand Français est admirable dans son amour pour tout ce qui touche à la patrie, à sa gloire, à son relèvement.

» Quelques radicaux suisses, faisant chorus avec la radicale française, ont interprété dans un sens antipatriotique la visite du Kronprinz à notre chef. Ces gens-là qui osent parler de patriotisme au premier des Français nous font hausser les épaules, comme les amis de Grévy donnant des leçons de générosité au duc d'Aumale.

» A propos de Chantilly, je tiens de source certaine que Monsieur le Comte de Paris a été l'instigateur de cette riche donation à l'Académie française. Les relations du duc d'Aumale avec son neveu sont plus que cordiales et l'illustre académicien, devenu le Mécène de notre époque, a pour le chef de sa famille une déférence qui atteste hautement la parfaite harmonie de la Maison de France.

» Le duc d'Alençon a été sollicité par l'Autriche et par les Bulgares, qui voudraient lui donner la succession du prince Alexandre.

» Le prince a décliné toute candidature, sachant très bien que le patriotisme de nos républicains préfère mille fois la France sans alliances que de voir un prince français, un soldat de l'armée française, sur un trône d'Europe. »

Chronique générale.

M. GRÉVY ET LE DUC D'AUMAË

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur*: « Nous savons de source sûre que M. de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

XX

Ma tante Giron et Marthe avaient passé la nuit auprès du corps de M^{lle} d'Houllins. Il leur fallait faire un peu jour. La jeune fille, à la fatigue, succombant à la fatigue, s'était involontairement penchée sa tête jusqu'à la porte de la chambre.

— Venez vous reposer, mon enfant, dit ma tante à Marthe, ces veilles-là sont trop longues, venez.

— Elles se levèrent toutes deux, et, traversant le couloir, entrèrent dans la chambre de la jeune

— Je ne pourrai pas dormir, madame Giron, dit Marthe. D'ailleurs, il va falloir faire plusieurs choses. Vous savez, c'est à dix heures que le duc d'Alençon arrive.

— Si vous voulez, j'ouvrais la fenêtre auparavant. J'ai besoin d'air.

Elles s'approchèrent de la fenêtre, l'ouvrirent, et s'accoudèrent sur la rampe de bois. La brise fraîche les enveloppa. Elles respiraient délicieusement cet air irrespiré du matin qui réjouit tout l'homme. Dans les prés, devant la Cerisaie, la brume, divisée par l'aube, s'élevait en petits flocons transparents. Quelques poules criaient en quittant le joc. Ça et là des voix lointaines de métiviers attelant les bœufs. Un premier vol d'étourneaux, parti du toit de la maison, s'élança en bataillon serré, rasa l'herbe comme pour se baigner dans la rosée, se releva, et, sur la cime d'un frêne, s'éparpilla. La paix lumineuse répandue autour d'elles reposait les deux femmes, pénétrait leurs âmes.

Tout à coup, ma tante Giron se recula, et, saisissant brusquement Marthe par le bras, l'écarta de la fenêtre.

— Qu'y a-t-il donc? dit la jeune fille stupéfaite. Ma tante ne répondit pas.

Halelante, elle s'était de nouveau penchée sur la rampe de la fenêtre. Au-dessous d'elle; deux hommes passaient, portant sur une civière une femme qui ne donnait plus signe de vie. Les vêtements de cette femme, tout blancs, ruisselaient d'eau. La tête, inclinée, était posée sur des branches vertes. Ses cheveux traînaient sur l'herbe. Elle avait un bras ramené le long du corps, l'autre pendait de la civière, et tenait une

rose effeuillée. C'était la pauvre Annette. Dans les deux hommes qui la portaient, ma tante Giron reconnut le grand Luneau et Julien, le premier métivier de la Gerbellière.

— Qu'y a-t-il? répéta Marthe, que voyez-vous? Déjà le groupe avait dépassé le château, se dirigeant vers la ferme. Ma tante se tourna vivement du côté de Marthe, la jeune fille était surprise, inquiète, mais elle n'avait rien vu.

— On a besoin de moi en bas, répondit-elle, s'efforçant de dissimuler le tremblement qui l'agitait.

— Qui vous appelle? Vous tremblez, madame Giron, vous me cachez quelque chose...

— Ce n'est rien. Quelqu'un m'a fait signe de me rendre à la Gerbellière. J'ai été un peu surprise. Il faut que j'aille. Je vous en prie, reposez-vous là. Quand vous serez étendue sur le canapé, j'irai.

Marthe obéit. Ma tante Giron sortit, et descendit rapidement l'escalier: elle savait que désormais la jeune fille ne pourrait plus apercevoir le cortège funèbre de la noyée.

Quand elle entendit la porte de la maison se refermer, M^{lle} de Seigny se redressa, se mit à genoux sur le canapé, et chercha, par la fenêtre ouverte, à découvrir la cause de cette subite émotion. Ses yeux errèrent quelque temps sur la campagne sans rien découvrir d'insolite. Les feuilles frissonnaient le long des branches immo-

biles. Les étourneaux, descendus de leur frêne, picoraient au pied des meules de foin. Tout était tranquille dans les grands prés verts. Soudain, elle eut un mouvement de surprise, elle aussi. Ses yeux fixèrent avec une attention passionnée un point du pré de la Cerisaie, là-bas, près du gué. Un vague sourire d'abord, puis la stupeur, puis le désespoir, passèrent en quelques secondes sur son visage. Elle retomba sur le canapé, défaillante, et deux mots s'échappèrent de ses lèvres:

— Jacques, Jacques!

XXI

Quand ma tante Giron entra dans la grande salle de la Gerbellière, la noyée venait d'être couchée sur le lit du père, dans la même attitude qu'elle avait sur la civière. Elle ne respirait plus; ses mains étaient glacées, ses yeux fermés, ses lèvres couleur de mauve pâle. Sa sœur Marie lui enlevait ses petits sabots guillochés. Le métayer, hagard, cherchait à allumer deux fagots d'épines, jetés en travers sur la cendre encore chaude de la veille, et le grand Luneau, qui les avait apportés, debout sur le pas de la porte, regardait, épouvanté et stupide.

— Qu'est-ce que c'est? s'écria ma tante Giron. Personne ne s'occupe de la ranimer? Vous la laissez dans ses habits froids? Va-t'en dehors; Sothène; et toi, Marie, aide-moi, et prompt-

